



PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

FICHE ACTION

Club :

FC PERIGNY

Vous avez mené une Action sur le Thème :

Santé	Engagement Citoyen	Environnement	Fair-Play	Respect des règles de jeu	Culture foot
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quelle Fiche Pédagogique avez-vous utilisée :

5.86 / 5.87 / 5.88 / 5.89.

Vous avez travaillé sur les Catégories :

U6 - U9	U10 - U13	U14 - U19 F
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Sur quelle période avez-vous menée cette Action :

Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars Avril	Mai Juin
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dates :

Mars 2017.

Nom de la Personne Référente "Club" du P.E.F. présente :

N CHAUVEAU

Nombre de Personnes sensibilisées :

15 licenciés + 5 parents.

Avez-vous fait des Photos, Article ou invité la Presse :

Oui

Avez-vous invité des Partenaires : Collectivité, ...

Non.

Descriptif sommaire de l'action mise en place :

Coût de sanctions.
Nature des sanctions et
Barème. Quelle solution pour
progresser ?

Date, Signature :

Mars 2017

Président du Club

FOOTBALL CLUB PERIGNY Référent "Club" P.E.F.

6 bis rue de St Rogation

17180 PERIGNY

Tél : 05 45 12 51 70 Fax : 05 45 45 14 95

e-mail : footballclubperigny@orange.fr



Programme Éducatif Fédéral

U14F – U17F



2016/2017



THÈME : RÈGLES DU JEU ET ARBITRAGE

CONNAITRE LES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

CONNAITRE LE BARÈME DES SANCTIONS

FAIRE ADOPTER UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE



Le coût financier des sanctions expliqué par le trésorier du Club.



Éducateur et capitaine : garant du respect des arbitres et des règles sur le terrain



Un retour sur les matchs précédents :
Pourquoi sommes-nous sanctionnées ?
Comment agir individuellement et collectivement pour progresser ?



Connaître les lois du jeu, maîtriser ses émotions, être en bonne condition physique permettent d'éviter la faute ou l'acte irrégulier, donc la sanction.